La mobilité élève : année 2019 / 2020

https://www.education.gouv.fr/cid21457/la-mobilite-des-eleves.html

Participer aux programmes d'échanges individuels avec l'Allemagne

1. *Le programme Voltaire*

Le programme Voltaire permet à des jeunes français et allemands d'effectuer un séjour de six mois dans le pays partenaire. Les élèves de troisième et de seconde qui étudient l'allemand et possèdent un niveau satisfaisant dans cette langue sont concernés. **L'échange permet aux correspondants de résider ensemble, d'abord en Allemagne, puis en France.**

Consulter l'espace sur le programme Voltaire sur le site de l'Ofaj

2. *Le programme Brigitte Sauzay*

Le programme Brigitte Sauzay permet à des élèves français et allemands de faire un échange d'une durée de trois mois. Ces élèves découvrent le système scolaire, la vie familiale et quotidienne et la culture de l'autre pays. Ils améliorent leur connaissance de la langue du partenaire. Brigitte Sauzay est une figure emblématique de l'amitié franco-allemande. Le dépôt de la demande de subvention doit être fait au plus tard un mois avant le départ.

Consulter l'espace sur le programme Brigitte Sauzay sur le site de l'Ofaj

3. *Les échanges entre établissements*

Beaucoup d'établissements offre la possibilité à leurs élèves de partir quelques semaines en immersion dans l'établissement partenaire d'accueil. Les lycées franco-allemands par exemple

- Deutsch-Französisches Gymnasium de Freiburg en Forêt Noire.
- Deutsch-Französisches Gymnasium de Saarbrücken en Sarre.

4. *Les lycées français à l'étranger*

Ils sont susceptibles de recevoir des boursiers sont ceux de :

- Munich en Allemagne
- Vienne en Autriche

Octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger : Pour connaître le calendrier, consulter la DAREIC
Un relais dans les académies : Les DAREIC Note de service n°2004-060 du 27 avril 2004

5. *Effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre d'un partenariat entre établissements*

Comenius, de la maternelle au lycée : Comenius permet aux collégiens et lycéens, qui ont au moins 14 ans, d'effectuer un **séjour de trois à dix mois dans un établissement et dans une famille d'accueil à l'étranger**. Leur établissement scolaire doit participer à un partenariat scolaire Comenius.
Comenius sur le site jeunes.gouv

Suivre des études et formations en Europe

- **Ploteus informe** les étudiants, les demandeurs d'emplois, les travailleurs, les parents, les conseillers d'orientation et les enseignants **sur les études en Europe**. Consulter le site Ploteus

Obtenir une bourse individuelle de voyage dans le monde entier

Consulter le site consacré aux bourses Zellidja

Trouver un job d'été dans une ville jumelée

Le programme "Job d'été / Job dans la ville jumelée" de l´OFAJ permet de **faire un stage ou d'avoir un job dans une entreprise, une institution ou l'administration allemande**.

Consulter l'espace sur les jobs d'été dans une ville jumelée sur le site de l'Ofaj

Participer au programme d'échanges franco-allemands en formation professionnelle

Une convention liée à l'organisation d'échanges de jeunes et d'adultes en formation professionnelle initiale et continue existe entre la France et l'Allemagne depuis 1980. Elle a pour objectifs de :

- permettre aux participants de suivre une partie de leur formation dans l'autre pays
- les faire bénéficier des modes de formation spécifiques à chaque pays par un séjour de durée suffisante
- faire découvrir aux participants la vie professionnelle et socioculturelle du pays partenaire
- créer des liens entre stagiaires français et allemands et entre les organismes partenaires
- rapprocher des jeunes et des adultes des deux pays
- promouvoir la mobilité des jeunes et des adultes

Consulter le site de ProTandem (Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels)

Zoom sur les partenariats scolaires

Objectifs

Mettre en relation un établissement français et un établissement étranger (ou plusieurs).

Actions

- Partenariats dans le cadre d'un programme européen (eTwinning, Erasmus+, etc.) ou dans le cadre d'accords bilatéraux nationaux ou académiques (Ofaj, ProTandem, programme académique avec une région partenaire, etc.) ;
- appariements ;
- partenariats avec un établissement scolaire ou une entreprise à l'étranger donnant lieu à des périodes de formation et de stages en milieu professionnel à l'étranger ;

- partenariats d'établissement à établissement donnant lieu à des périodes de scolarisation individuelle dans un établissement étranger ;
- les séjours linguistiques et culturels, organisés ou non par des opérateurs de voyages.

Zoom sur le partenariat franco-allemand

L'Allemagne est le premier partenaire des établissements français : à la rentrée 2017, **plus de 33 % des établissements français disposent d'un partenaire allemand, suivi par l'Espagne (14 %) et la Grande-Bretagne (12 %)**.
À la rentrée 2017, **125 000 élèves se sont rendus en Allemagne, soit 19 % des mobilités (186 000 en Grande-Bretagne)**.
70 600 élèves français et allemand se sont rencontrés en 2014.

Les académies ont su tisser **40 accords** avec leurs Länder partenaires. L'Île de France est jumelée avec le Land Nordrhein Westfalen (Rhénanie du Nord Westphalie , Cologne, Düsseldorf..)

Orientation et mobilité en Europe

Euroguidance : un réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité

- Étudier et se former en Europe : tout savoir, pays par pays
- Faire un stage en Europe : informations et sites de référence

Consulter le site du réseau Euroguidance France

"Ma voie pro en Europe" : le portail consacré à la mobilité
Un portail européen consacré à la mobilité des jeunes dans la voie professionnelle propose des informations et des conseils pour les élèves du secondaire et les étudiants souhaitant effectuer un séjour en Europe dans le cadre du volontariat, d'un stage professionnel, d'une formation ou d'un programme d'échange.

Consulter le portail en ligne sur le site de l'ONISEP : Ma voie pro Europe

Étudier, se former en Europe - Le nouveau programme Erasmus +

Erasmus + est le **programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport** dont s'est dotée l'Union Européenne **pour la période 2014-2020.**

Il **regroupe l'ensemble des programmes actuels de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du spor**t, notamment le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie - EFTLV (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), le programme "Jeunesse en action" et cinq programmes de coopération internationale (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink et le programme de coopération avec les pays industrialisés).

Ce regroupement permettra aux candidats de comprendre plus aisément les différentes possibilités qui leur sont offertes. D'autres simplifications faciliteront également l'accès au programme.

Découvrir le programme Erasmus+

Faire reconnaître ses diplômes et ses compétences pour étudier à l'étranger

ENIC-NARIC France

Le centre ENIC-NARIC France est le centre français d'informations sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes. Le centre ENIC-NARIC (Consulter le site Enic-Naric)

- établit des attestations de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger
- informe sur les procédures à suivre pour exercer une profession réglementée
- renseigne sur la procédure de reconnaissance des diplômes français à l'étranger

Monter un projet d'échange à distance en Europe

eTwinning est une opération de jumelage électronique entre écoles, collèges et lycées européens. Le site consacré à l'opération présente les documents et informations nécessaires à la création d'un jumelage et à l'utilisation d'une plateforme d'échanges sécurisée. www.etwinning.fr

Les organismes ou programmes qui favorisent la mobilité internationale des élèves

1. **Agence Europe éducation formation France**

L'Europe de l'éducation et de la formation professionnelle tout au long de la vie : Comenius, Erasmus, etc.
www.europe-education-formation.fr

2. **Les langues vivantes étrangères et régionales (spécialité LLCRE)**

- mieux apprendre les langues vivantes
- apprendre à communiquer en langue étrangère
- les niveaux de compétences européens cibles
- des certifications en langues vivantes étrangères (DSD1 et DSD2)

3. **Trouver son interlocuteur en académie** pour :

Liste des délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

Sites à consulter

Centre international d'études pédagogiques
Expertise, formation, évaluation et réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation www.ciep.fr

Commission européenne
Éducation et formation : au niveau européen, les politiciens ont reconnu le caractère essentiel de l'éducation et de la formation pour le développement la société de la connaissance et de l'économie actuelles. Cadre stratégique pour l'éducation et la formation

L'ouverture internationale sur Eduscol
Échanges à distance, partenariats scolaires et mobilités, liste des programmes de mobilité des élèves, etc.
Consulter l'espace sur L'ouverture internationale

Découvrir le monde
Ce site regroupe un grand nombre de propositions, de pistes voire de missions temporaires pilotées par les acteurs du soutien à la mobilité européenne et internationale des jeunes, afin de leur permettre de vivre l'expérience de leur choix à l'étranger. Découvrir le monde

Office franco-allemand pour la jeunesse

- Trouver plus facilement un établissement partenaire en Allemagne, dans l'enseignement élémentaire comme dans le secondaire
- Mener un échange de classes à l'école élémentaire
- S'ouvrir au trinational (avec l'Europe centrale, orientale, du sud-est et du pourtour méditerranéen)

www.ofaj.org

Office franco-allemand pour la Jeunesse
Encourager les relations entre les jeunes des deux pays, renforcer leur compréhension, faire évoluer les représentations du pays voisin.

Textes de référence pour des actions européennes

1. Appel à propositions relatif au programme de l'Union pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport - Erasmus+ (2014/2020)

https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=77568 : dernier bulletin officiel datant de 2014 / 2015.
Circulaire n° 2014-0005 du 5 mars 2014

2. Encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée
Circulaire n°2011-116 du 3 août 2011

3. Modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires au collège et au lycée
Circulaire n°2011-117 du 3 août 2011